

# LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI

Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

<p><b>PRIX DE L'ABONNEMENT</b> Suisse: Un an fr. 6.50. Six mois fr. 4. — Trois mois fr. 3. — Etranger: (Union postale) fr. 12. —</p>	<p><b>RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY</b> ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE Tous les envois doivent être affranchis.</p>	<p><b>PRIX DES ANNONCES</b> la ligne ou son espace: Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct RÉCLAMES 50 ct.</p>
<p>Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN &amp; VOGLER à Sion, Lausanne, Genève, et à l'Imprimerie du Journal.</p>		

## Une heureuse évolution

Dernièrement s'est tenu à Strasbourg un *Katholikentag* ou autrement dit en français un congrès catholique. Ce congrès, auquel ont pris part de nombreux catholiques venus d'un peu partout, paraît devoir être le promoteur d'une véritable réforme dans l'attitude souvent intransigeante adoptée par le clergé romain à l'égard des adhérents d'autres confessions. Cette réforme, à laquelle tous les hommes de progrès ne sauraient qu'applaudir, sera due, si elle s'accomplit, à M. de Witt, assesseur au tribunal de Cologne, qui a prononcé à Strasbourg un discours de tout point remarquable et dont on pourra juger de l'importance par l'extrait ci-après, publié par le *Vaterland* de Lucerne sous le titre caractéristique de „vraie et de fausse tolérance“.

„En tant qu'hommes modernes, a dit M. de Witt, en parlant des catholiques, nous faisons partie d'un Etat qui reconnaît le droit primordial de l'homme à la liberté de conscience et de croyance, et qui érige en principe la liberté religieuse des individus et des corporations pour autant que l'exercice de cette liberté ne menace ni la sécurité de l'Etat ni la morale publique. Nous nous refusons opiniâtement à admettre que nous voulions le rétablissement de l'Etat féodal, dans lequel les pouvoirs publics, subordonnés à l'Eglise, usaient de la violence en matière de croyances, procédé que nous pouvons expliquer historiquement mais non justifier, car rien ne dépend davantage de la libre conviction que la religion, et il n'appartient pas à l'Eglise de détruire l'erreur au moyen des cachots et de l'exil, et de s'imposer par la violence le pouvoir. Personne ne doit être contraint à adopter la religion catholique contre sa volonté!!! (Vifs applaudissements).

„Si toutefois des manifestations contraires à ce principe sont parties du camp catholique, nous protestons solennellement contre la tendance qu'on a eue de les mettre sur le compte du ca-

tholisme. (Vifs applaudissements). Nous répudions expressément toute solidarité avec les représentants de théories incompatibles avec l'idée fondamentale de l'Etat moderne, et cela d'autant plus qu'aucun catholique revêtant des fonctions publiques n'a émis le désir de voir le rétablissement de l'Etat féodal.“

„Malgré le *Syllabus*, nous ne nous sentons pas le moins du monde gêné dans notre conscience en accordant la liberté de religion et en la réclamant. Le jésuite Lehmkühl lui-même a dit: „Il n'est pas contre les principes de la religion d'accorder l'exercice libre de la religion à des confessions séparées.“

C'est avec un véritable plaisir que l'on prend acte de ces déclarations.

Les excellents sentiments dont semblent animés leur auteur et son auditoire font espérer que les désagréments auxquels se voyait exposé un protestant ou un juif au milieu des catholiques disparaîtront complètement de la surface du globe. Il n'arrivera certainement plus jamais que le corps d'un protestant ne sera pas trouvé digne d'être enterré à côté de celui d'un catholique, la complète égalité des confessions étant reconnue par l'Eglise catholique. De même il n'arrivera plus qu'un évêque catholique interdise à ses ouailles, dans une lettre pastorale, de s'abonner à des journaux radicaux ou protestants, attendu que „le droit primordial de l'homme à la liberté de conscience et de croyance“ est solennellement reconnu des catholiques. Il n'arrivera plus que le mariage d'un catholique avec une protestante trouve toutes espèces d'empêchements du côté catholique, car que deviendrait sans cela le beau principe de la liberté de croyance?

On ne verra plus jamais de même les curés parcourir les campagnes la veille d'élections politiques, parler de la „bonne cause“ et de la „religion en danger“, afin de combattre tel candidat qui n'épouse pas leurs idées, car que reste-

rait-il des jolies théories relatives à la liberté absolue de pensée et au respect des convictions de chacun! Voilà ce qu'on a annoncé au *Katholikentag* de Strasbourg.

Comme on le voit, c'est une vraie réforme qui s'accomplit dans l'Eglise catholique. On ne peut que s'en réjouir en exprimant le souhait qu'on saura à l'avenir mettre en pratique les principes dont les déclarations de M. de Witt à Strasbourg sont l'expression.

Ils ne sauraient tarder à rester lettre morte longtemps en Suisse, et déjà l'autre jour, au *Katholikentag* de Zoug, un ecclésiastique a repris les théories de M. de Witt et les a servies à son auditoire, qui, comme à Strasbourg, a applaudi aux principes nouveaux.

C'est donc une ère nouvelle qu'on nous annonce, une ère de paix et d'estime mutuelle, dans laquelle les prêtres catholiques verront dans tous les hommes des êtres ayant le droit de penser et d'agir selon leurs convictions. Et ce sera pour le plus grand bien de notre pays.

Attendons cependant pour voir!

## CANTON DU VALAIS

### Bibliothèque cantonale du Valais

#### Appel au public

Aux amis connus et inconnus de la Bibliothèque cantonale du Valais

Le Haut Conseil d'Etat, voulant témoigner sa sollicitude vis-à-vis de la Bibliothèque cantonale, a nommé une commission de 3 membres chargée de s'occuper spécialement de cet établissement.

La commission, après mûr examen, s'est dit qu'avec les ressources dont elle dispose elle ne peut agrandir beaucoup les cadres de la Bibliothèque valaisanne, et, imitant ce qui se fait dans les autres

cantons suisses avec le plus grand succès, elle adresse aux amis de la Bibliothèque un chaleureux appel.

Elle les prie instamment, s'ils avaient des ouvrages, des imprimés, des brochures, des proclamations intéressant le Valais, s'ils possédaient des collections de journaux ou des n<sup>os</sup> épars, de bien vouloir les conserver et, s'ils avaient l'intention de les reléguer au gâlet ou de les jeter au feu, de les signaler auparavant à la commission de la Bibliothèque cantonale ou à M. le bibliothécaire.

Combien de personnes, en effet, par voie d'héritage ou par dons ou par une circonstance quelconque, sont devenues propriétaires de bouquins, d'imprimés, de vieux journaux auxquels elles n'ajoutent aucune importance, lesquels seraient cependant une précieuse trouvaille pour la Bibliothèque cantonale. La commission est à l'œuvre pour reconstituer les collections actuellement dépareillées des journaux valaisans. Elle attire donc spécialement l'attention des lecteurs sur le service qu'ils pourraient rendre à la Bibliothèque en lui envoyant les vieux n<sup>os</sup> de journaux. Elle les prie d'en faire de même avec les proclamations électorales, libelles, pamphlets, couplets, chansons, satires.

Cette collection de journaux et d'imprimés, lorsqu'elle sera complète, sera des plus précieuses pour l'histoire, pour le mouvement politique, industriel, agricole, commercial du pays. Elle reflètera la vie au jour le jour, elle sera consultée avec avantage par l'historien, l'homme politique, le littérateur et le journaliste. Les éditeurs de journaux valaisans, sans exception, sur la demande de la commission, ont bien voulu assurer un abonnement gratuit à la Bibliothèque. Aucun ne s'y est refusé. Nous les remercions sincèrement et publiquement de leur dévouement et de leur patriotisme. Aux auteurs qui publieraient leurs ouvrages en Valais ou sur le Valais nous adressons de même la prière d'un exemplaire gracieux en faveur de la Bibliothèque cantonale.

La commission ne doute point que les amis de la Bibliothèque seront aussi généreux qu'ils le sont ailleurs et elle

## FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

3

### La Meilleure part

PAR

LÉON DE TINSEAU

Ouvrage couronné par l'Académie française

Enfin le comte se courba et posa ses lèvres sur la dalle du caveau. Quand il se fut relevé:

— Guy, dit-il à mi-voix. Je ne te demande qu'une chose. Ramène-moi là un jour, quoi qu'il arrive, quoi que l'avenir nous ménage... Nous serons peut-être bien pauvres, mon ami.

— Oh! papa, s'écria Guy en sanglotant, je tâche d'être courageux; mais, quand vous me parlez de ces choses, c'est plus fort que moi...

Ils sortirent, et, derrière eux, la porte se referma avec un bruit de catacombe.

Le lendemain, avant l'aube, ils avaient quitté le pays, et, l'année suivante, le jeune homme

rempoortait tous les prix de la classe de seconde d'un grand lycée de la capitale. Le père, confiné dans un modeste appartement d'où il pouvait voir les arbres de la cour de récréation du jeune humaniste, végétait, frappé au cœur, ne voyant personne, consacrant à l'éducation de Guy les trois quarts des faibles ressources qu'il avait pu sauver du naufrage.

Quelques années se passèrent dans cette séquestration volontaire. Ainsi qu'il arrive souvent aux hommes d'ancienne race que la fortune a trahis, le comte de Vieuvicq rongissait comme d'une honte, de sa pauvreté présente et semblait fuir ceux qui l'avaient connu jadis. Sous le poids de l'adversité, son corps s'était voûté avant l'âge, sa chevelure avait blanchi, et sa santé chancelante ne lui promettait pas une longue vieillesse.

En effet, son fils n'avait pas encore atteint sa vingtième année et se préparait à sortir, l'un des premiers, de l'Ecole polytechnique, lorsque le comte s'éteignit dans ses bras.

— Je te bénis et je te remercie, mon cher enfant, dit-il avant d'expirer. Je suis tranquille sur toi; car Dieu protège la race des fidèles. Quant à moi, je suis heureux. Je vais rejoindre ta mère.

Alors, fixant sur le jeune homme, à genoux près de lui, un regard plein d'une tendresse infinie, le mourant ajouta avec un sourire

qu'on ne lui connaissait plus depuis longtemps:

— Comme tu lui ressembles!

Il emporta ce sourire avec lui dans le cercueil.

Par une belle soirée de printemps, les grilles rouillées de Vieuvicq se rouvrirent devant le descendant de la noble lignée escortant, à la tête d'une longue file de villageois, le modeste char funèbre.

Depuis sept ans, Guy n'était pas rentré dans le vieux château, en deuil de ses maîtres. A cette heure douloureuse, il ne se sentit pas le courage de franchir le seuil derrière lequel l'attendaient tant de souvenirs.

Ce fut sous la voûte de cette même tour isolée, où il avait passé ses premières heures d'étude, que l'orphelin déposa les restes chéris qu'il accompagnait. Dans la vaste pièce, toute tendue de noir, il commença, au milieu de quelques vieux serviteurs de sa famille, la lugubre veillée qui précède l'éternel adieu.

Assis près du cercueil, il laissait ses regards errer sur ces murs qui lui redisaient la trop courte histoire du bonheur de son enfance. Dans un coin, la longue table était encore chargée de ses premiers livres. Le tableau noir, à demi dissimulé derrière les draperies sombres, portait encore les derniers chiffres que sa main y avait tracés. Il revoyait le grand fau-

teuil délabré où s'asseyait son précepteur, le tabouret en tapisserie, ouvrage de sa mère, qui lui servait à lui-même.

Où étaient, maintenant, tous les êtres qui avaient franchi si souvent cette porte? Sa mère dormait là, tout près, dans le caveau qui allait se rouvrir demain. Son père! il était couché froid et insensible, sous ce drap de velours. Et la petite Jeanne de Corneilles...?

Il l'entendait encore dire, de l'autre côté de la porte, ce fameux „jour de prison“:

— Guy! ouvre-moi.

Ah! s'il lui ouvrait, maintenant, si elle franchissait ce seuil funèbre, si elle voyait cette tristesse, cet isolement, cet abandon, cette ruine de tout bonheur, elle ne pourrait s'empêcher de pleurer avec lui!

Le lendemain, quand son père reposa pour l'éternité sous la voûte armoriée de la chapelle, Guy essuya résolument ses yeux rongis et jeta un dernier regard sur la façade endormie du vieux manoir. Entre les dalles de la cour d'honneur, l'herbe croissait plus vite que la main tremblante du pauvre Antoine ne pouvait l'arracher et, déjà, sur le fronton de la porte d'entrée, la mousse, en plus d'un endroit, marquait les joints d'un large trait sombre. Mais le noble écusson brillait sans tache, par les soins pieux du dévoué serviteur, et

attend avec confiance les effets du présent appel.

*La commission de la Bibliothèque cantonale.*

N. B. — Les frais de port seront remboursés. Les personnes qui voudraient s'adresser à un membre isolé peuvent écrire à M. Imesch, à Naters, M. Marclay, juge d'appel à Monthey, et M. Oscar Perrolaz, à Sion.

#### Élections au Conseil national.

— Le Conseil fédéral a invité les gouvernements cantonaux à prendre les mesures nécessaires pour les élections au Conseil national, qui commencent le vingtième période législative le 4 décembre, et a fixé le jour des élections au 29 octobre.

— L'Ami du peuple se dit autorisé à démentir la nouvelle lancée par la Liberté et que nous avons reproduite, suivant laquelle M. Henri Roten céderait, aux prochaines élections, son siège de conseiller national à M. Alexandre Seiler.

L'honorable représentant du 46<sup>me</sup> arrondissement a déclaré à notre confrère qu'il n'avait ni retiré ni posé de candidature et qu'il restait entièrement à la disposition du parti conservateur qui, jusqu'ici, n'a pris aucune décision.

**A propos de Part. 89.** — Le clergé valaisan a adressé, ces jours derniers, à la Commission chargée d'étudier le projet de révision de la Constitution, pour ensuite être transmise au Grand Conseil, une pétition demandant pour ses membres l'éligibilité au Grand Conseil.

**Tunnel du Simplon.** — D'après les nouvelles qui parviennent du Simplon, des réparations à certaines parties de la maçonnerie du tunnel ont été reconnues nécessaires et retarderont l'ouverture du tunnel à l'exploitation.

Bien que la grande œuvre soit à sa fin, les équipes de Brigue et d'Iselle continuent de travailler séparément et le milieu du tunnel est toujours fermé par une porte. Les nombreux visiteurs qui se bercent de l'espoir de faire, avant l'ouverture de la ligne, la traversée du souterrain, s'illusionnent ainsi absolument. En juillet, le tunnel du Simplon a reçu 500 visiteurs et, en août, plus de 800.

#### La traversée du Simplon.

— Le projet d'horaire d'hiver des C. F. F. prévoit huit trains par jour pour Milan via Simplon et un train de luxe par semaine. L'express de jour quittera Lausanne le matin à 9 h. 20 et arrivera à Milan à 3 h. 50 après-midi. L'horaire de service inverse est : Milan, départ à 3 h. 20 après-midi; arrivée à Lausanne à 10 h. 20 soir. L'express de nuit quittera Lausanne à 1 h. 13 du matin, pour arriver à Milan à 8 h. du matin. Départ de Milan à 11 h. 15 soir; arrivée à Lausanne à 6 h. du matin.

**Vins-moûts.** — 1<sup>er</sup> bulletin d'expédition, du 12 au 20 septembre.

Gares	Fûts	Litres	Degrés
Granges-Lens	146	69,939	62-68
Sion	36	16,822	64-67
Riddes	79	46,755	77
Charrat-Fully	21	13,622	62-63
Martigny	101	41,954	64-75
Totaux	383	189,092	

Guy, d'un œil attendri, lut encore une fois la glorieuse devise.

Sans perdre une minute, il reprit le chemin de Paris et de son travail, croyant que des années, peut-être, s'écouleraient encore avant qu'il revît ces lieux.

Il devait les revoir plus tôt et, surtout, autrement qu'il ne pensait.

#### IV

Peu de mois après, la France était en pleins désastres. Il fallut improviser des armées nouvelles, et Guy, comme beaucoup de ses camarades d'école, fut nommé officier d'artillerie. D'abord envoyé sur la Loire, son corps fit partie de ce grand mouvement sur l'Est qui fut la dernière convulsion du lion blessé à mort. Bientôt on dut battre en retraite et se glisser dans la neige, par des sentiers de montagne, entre la Suisse et le rideau de troupes ennemies tendu, comme un filet, de Dôle à la frontière.

La colonne à laquelle Guy s'était joint avec les débris de son régiment formait l'avant-garde de cette marche en arrière. Né dans le pays qu'on traversait, il offrit de servir de guide à la colonne qui cheminait péniblement dans la neige.

Un soir, à la nuit tombante, on déboncha

En 1904, les expéditions ont commencé le 6 septembre.

(Communiqué).

**Sion.** — *Prix du vin nouveau.* — Le comité de la Société séduinoise d'agriculture, en sa séance du 22 courant, a estimé, pour la récolte de 1905, à francs 14,50 le prix de la brantée de vendange foulée de 1<sup>re</sup> qualité, rendue au pressoir.

**Sion.** — *Agrandissement de la gare.* — Le projet approuvé par le conseil d'administration des chemins de fer fédéraux prévoit pour l'agrandissement de la gare de Sion, en vue de l'ouverture du tunnel du Simplon, une dépense s'élevant à fr. 80,000.

**Les anciens fusils Vetterli.** — On sait qu'actuellement l'administration militaire possède encore environ 150,000 anciens Vetterli que l'on désirerait liquider à bas prix, mais il paraît y avoir partout en ce moment surabondance d'armes à gros calibre. C'est ainsi qu'en France, par exemple, il existerait encore 1 million de fusils Gras, en Autriche 250,000 fusils Werndt, et en Italie 500,000 fusils Vetterli.

**Vionnaz.** — (Corr.) — Grande fête, plutôt grand bruit, dimanche dernier à Vionnaz, à l'occasion de l'inauguration du cercle catholique.

A vrai dire, cette grande solennité n'a pas été favorisée du beau temps. Si le soleil nous a épargné ses rayons bienfaisants, la nuit ne nous a pas économisé les chiques.

Je fais abstraction de Messieurs les invités étrangers à la commune.

Je ne parlerai pas des conseillers de la montagne qu'on a ou la gentillesse d'oublier.

La lyre de Monthey-Collombey-Muraz — deux communes pour un clocher — a bien rempli sa tâche.

Bien à regretter qu'elle fût obligée de forcer un peu les tons pour étouffer les cris sauvages poussés par un vieux caporal et les *ouf, ouf*, d'un simple sergent qui, je crois, ne voyait déjà plus la pointe de ses pieds.

Un spectateur.

**Une conférence.** (Corr.) — „Allez, croissez et multipliez". C'est par ces paroles qu'un journaliste bien connu a ouvert, dimanche dernier, la conférence qu'il donnait aux jeunes filles de St-Maurice.

Il parla ensuite du développement des œuvres catholiques et fit l'apologie de son dévouement à la religion (pas à celle de ses pères.)

„La presse, dit-il, étant le grand levier moderne, avec lequel on lève les masses, je fondais, à mon arrivée parmi vous, l'imprimerie St-Augustin. Les résultats obtenus sur le peuple de St-Maurice ont prouvé l'efficacité de ma tentative.

„Plus tard, poussé par mon zèle prolifique, je réunis autour de moi les jeunes gens bien pensants et bien disciplinés. J'ai eu la satisfaction d'apprendre qu'au dernier cours de répétition de la batterie de montagne, nos adhérents ont été cités à l'ordre du jour, pour leur délicatesse et leur savoir vivre.

sur le vallon de la Loue, dont le cours se détachait au fond de la gorge, comme un ruban d'ardoise, sur la blancheur uniforme du paysage. Par de nombreux lacets, la petite route arrivait en pente assez douce au pont jeté sur la rivière, que dominait la masse grisâtre d'une vieille demeure. C'était Viouvicq.

— Quand nous aurons passé là, dit le jeune lieutenant à l'officier supérieur qu'il accompagnait, nous pourrions nous considérer comme tirés d'affaire.

— A merveille ! Mais ce château du diable semble avoir été mis là tout exprès pour nous couper le passage.

— Il n'était pas encore occupé ce matin, mon colonel.

— Eh bien, il l'est maintenant. Ecoutez la musique.

Des éclairs rouges venaient de s'allumer sur la terrasse et les balles faisaient tomber sur le détachement une pluie de givre détaché des arbres du chemin.

— Ils sont encore peu de monde là-haut, dit le colonel après avoir écouté la fusillade. Nous allons filer sans attendre qu'il en vienne d'autres. On ne voit plus clair, Dieu merci ! Le malheur est que nous n'ayons pas le temps de faire sauter le pont derrière nous.

— Ce ne sera pas long, mon colonel : il y a une chambre à poudre dans la culée droite.

„Aidé de délicieux acolytes, j'ai également installé une librairie conservatrice, je vous ferai part de ma dernière œuvre dans 8 à 9 mois.“

Les jaunes, les bérîteux, les fafous et les vieux lovelaces qui avaient accompagné la jeunesse dorée, étaient empoignés à l'audition de tant de travail, d'effort, de zèle. Les pieuses tourterelles étaient pâmées et tendrement baisaient la main effilée, froide et humide de cet apôtre du célibat productif.

Dimanche prochain nouvel entretien sur la recherche de la paternité, sujet plein d'actualité, paraît-il.

L'orateur, afin de ne pas faire rougir la 12<sup>me</sup> étoile de notre beau drapeau et pour ne pas blesser les oreilles délicates de la gent ultramontaine, se servira du genre allégorique :

Il dévoilera ce qu'il en *couta* à la pauvre *agnelle*, pour avoir écouté les trompeurs discours de l'aigle fourbe et cruel.

*Etoile immaculée sur bérêt d'azur.*

**Bagnes.** — *Une pétition.* — La Feuille d'avis du Valais annonce que les Bagnards viennent d'adresser à l'Etat une pétition contre l'établissement d'un réservoir de 200,000 litres destiné à fournir la force hydraulique nécessaire aux usines électriques établies sous Verbier. Les pétitionnaires craignent que la création de ce réservoir à l'emplacement choisi ne constitue un danger pour les villages en aval, étant donné la forte pente du terrain.

**Un conflit.** — *Questions posées à nos autorités religieuses.*

1<sup>o</sup> Est-il logique et convenable que le presbytère et l'hôtel-pension du Midi, paroisse de T., aient la même porte d'entrée ?

2<sup>o</sup> Est-il convenable que la pension fréquentée par des païens (réformés) soit à deux pas du temple de Dieu, église catholique romaine ?

3<sup>o</sup> Un curé peut-il s'emparer d'une église pour en faire un hôtel-pension, sans le consentement des paroissiens propriétaires de la dite église ?

4<sup>o</sup> Un conseil de fabrique peut-il s'emparer des fonds ou d'une partie des fonds de la fabrique de paroisse, environ 900 fr., sans le consentement des intéressés ?

*Des intéressés*

qui aimeraient voir intervenir une solution dans le conflit entre la commune et la paroisse.

#### La 3<sup>me</sup> exposition de Saxon.

— La 3<sup>me</sup> exposition de fruits qui vient de se tenir à Saxon, de vendredi à dimanche, avait attiré une foule de visiteurs plus grande qu'aux deux premières ; c'est qu'elle avait été organisée avec un soin tout particulier. Ça a été un vrai régal des yeux que ces superbes échantillons de pommes et de poires, d'une teinte si riche et si provocante.

Deux tables spéciales avaient été réservées aux fruits recommandés. Là, étaient étalées abondamment les pommes „Canada“, les „Franc-Roseau“, les „Calvilles blancs d'hiver“, les „Calvilles rouges d'hiver“, les „Citrons“, les poires „Bonne-Louise“, „Poire Curé“, „Berga-

— Comment diable le savez-vous ? Enfin, si vous en êtes sûr, gardez quatre artilleurs et, quand nous aurons passé, flanquez-moi deux ou trois gargousses là-dedans. Bonne chance et, si l'on ne vous revoit pas, adieu !

La petite colonne défila plus vite devant Viouvicq et ses quatre canonniers. Les balles sifflaient toujours et, parfois, touchaient juste. Quand le dernier homme et le dernier canon eurent franchi la rivière, Guy fit préparer la mine. Tout à coup sa monture s'abattit et il roula dans la neige.

— Hélas ! pensa-t-il, tout en regardant le cheval battre l'air de ses sabots, la dernière fois que j'ai passé ici, c'étaient des baisers qu'on m'envoyait de là-haut. Pauvre petite Jeanne ! pauvre maman !

— Gare la mine ! ça brûle ! crièrent les artilleurs en se repliant au pas de course, suivis du lieutenant.

Une minute après, le pont sautait. Comme Guy s'engageait dans les bois avec ses hommes pour rejoindre le gros, il sentit le long de sa jambe quelque chose de chaud qui coulait.

— Mais, mon lieutenant, dit un artilleur, vous êtes touché. La neige est rouge là où vous passez.

— Ce n'est rien, mon brave. La pauvre Cocotte en a eu plus que moi. Marchons !

motte d'Espéren“, etc ; et les lourds coings „Champion“ admirablement dorés.

Parmi les Reinettes Canada, il y avait des échantillons pesant jusqu'à 500 grammes. On pouvait également admirer des coings „Champion“ du poids de 500 grammes.

L'année prochaine ne seront admises au concours que les espèces recommandées dans une des trois expositions et il sera probablement exigé un apport de 10 kg. de fruits de chaque exposant, comme l'a fait le comité de l'exposition de Düsseldorf. Chaque exposant indiquera la quantité de fruits qu'il possède.

Le gouvernement s'était fait représenter à cette troisième et dernière exposition de l'année par MM. Biolley, chef du département de l'Intérieur, et Couchepin, chef du département de Justice et police.

Nous ne clorons pas ces lignes sans adresser nos sincères remerciements à MM. Albano Fama, directeur de la fabrique de conserves, et Berger, directeur des cultures de la fabrique, pour le dévouement qu'ils ont apporté à l'organisation des trois expositions si parfaitement réussies.

**Martigny.** — *Tir annuel.* — Notre tir, le dernier de la saison dans la région, a, en dépit du mauvais temps qu'il a fait dimanche, tout de même réussi au gré de ses dévoués organisateurs ; il y a eu comme toujours, grande affluence de tireurs.

Le café Chappot, attigu au stand, a fait l'office de cantine, à la satisfaction complète des tireurs et des promeneurs ; sans se déplacer chacun a pu se restaurer et se rafraîchir à son aise ; nous en disons autant du café du Progrès, un peu plus haut.

Les distractions habituelles installées aux abords du stand, ont fait défaut cette fois, vu le mauvais temps presque continu de la semaine.

Nous donnons ci dessous la liste des premiers prix au tir de groupes et à la cible Dranse.

#### Groupes

1. Dent du Midi, société du Jeu de Cible, St-Maurice 1806 ; 2. Braconniers, Cible de Salvan 1722 ; 3. Lausanne 1711 ; 4. 500 kilogs, Martigny 1580 ; 5. Transvaal, Monthey 1511 ; 6. Sans-soucis, Vevey 1469 ; 7. Châtillon, St-Maurice 1448 ; 8. Les Persévérants, Sion 1347 ; 9. Simplon, Brigue 1294 ; Octodure, Martigny 1156.

#### Dranse

1. Borgeaud Théophile, Pully 100 points, 150 francs ; 2. de Stockalper Adrien, St-Maurice 99 p., 120 fr. ; 3. Décaillet Alfred, Salvan, 98-98 p., 100 fr. ; 4. Gotsponner Oswald, Visperterminen, 98 96 86 p. ; 5. Mayor Georges, Lausanne, 98 96 79 ; 6. Amacker Hyacinthe, 98-91 ; 7. Parvez Jn-Didier, Collombey, 98 89 ; 8. Corboz Paul, Sion, 98-87 ; 9. Blanc, instituteur, Savigny, 98-86 ; 10. Fournier Ernest, Salvan, 98 84 ; 11. Wyer Pierre-Marie, Viège, 98-79 ; 12. Blanc François, Cully, 97-88.

— *Une automobile escortée.* — Hier lundi, à 8 h. du soir, une splendide au-

Mais, cent pas plus loin, il tombait évanoui.

Le vieux non ne devait pas s'éteindre encore ce jour-là. Viouvicq, adoré de ses hommes, fut sauvé par eux. Quelques mois après il rentra à l'école des ponts et chaussées, la boutonnière ornée du ruban rouge. Il en sortait, l'année suivante, avec le titre d'ingénieur. Le lendemain, il se faisait annoncer chez le directeur d'une des grandes compagnies de chemin de fer, ancien protégé de sa famille, un honnête homme qui avait conservé son rude langage de montagnard franc-comtois.

— Eh bien, camarade, demanda le personnel, qu'y a-t-il pour votre service ? Vous voilà sorti de l'école. Qu'allez-vous faire ?

— Je viens justement en causer avec vous, monsieur. Je suis sûr que vous me donnerez un bon conseil. Une bonne place, chez vous, m'irait encore mieux.

— Mon cher, entendons-nous bien. Sans votre grand-père, qui a payé ma pension au lycée de Besançon, je ne serais pas ici aujourd'hui. Je ne ferai donc que m'acquitter d'une dette en usant pour vous de tout mon pouvoir, qui n'est pas illimité, malheureusement. Si vous voulez entrer chez nous à trois mille francs par an vous n'avez qu'un signe à faire.

(A suivre.)

tomobile attelée de deux chevaux et sur laquelle faisait la garde un gendarme, a fait son entrée dans la cour de l'hôtel du Mont-Blanc.

C'était celle d'un riche américain, fils de M. Rockefeller, surnommé le „roi du pétrole“, accompagné de deux dames et du chauffeur. M. Rockefeller venait de Chamonix; à la frontière du Chatelard, ignorant que la circulation de ces sortes de véhicules est interdite sur les routes de montagne, il dut entrer en conversation avec le gendarme de station qui lui réclama, pour l'infraction commise, le montant de l'amende et d'autres frais, soit la bagatelle d'une centaine de francs environ, et pour s'en assurer le paiement, prit place sur la voiture jusqu'à Martigny.

Le Yankee s'est montré bon prince, il a soldé tout le monde généreusement et a offert par surcroît un souper succulent au Pandore et aux deux cochers.

Ajoutons encore que pour remorquer la machine, à la montée de Tête Noire, il n'a pas fallu moins de 8 chevaux et 12 hommes.

— **Décès.** — Nous apprenons le décès par accident d'un de nos compatriotes, M. Jules Bondaz, établi menuisier à Yverdon depuis nombre d'années et où il s'était créé une situation aisée.

M. Bondaz était allé dimanche à midi, en compagnie d'un jeune homme, faire une promenade sur le lac en petit bateau. On ne les a pas revus et on a retrouvé l'embarcation vide; les deux corps sont activement recherchés.

M. Bondaz, très estimé à Yverdon, était âgé de 45 ans.

**FOIRES**

*Champéry, 16 septembre.*

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supér.
Taureaux	5	3	260	320
Vaches	173	95	250	750
Génisses	29	16	300	560
Veaux	19	10	160	230
Moutons	102	45	15	50

*Sembrancher, 21 septembre.*

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supér.
Mulets	14	5	250	300
Taureaux	6	3	150	160
Vaches	300	215	200	350
Génisses	190	130	190	220
Veaux	50	20	50	70
Porcs	30	12	50	80
Porcelets	40	23	14	16
Moutons	290	175	15	30
Chèvres	15	7	20	25

*Martigny-Ville, 25 septembre.*

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supér.
Vaches	182	75	210	420
Génisses	47	11	200	400
Taureaux	23	8	100	280
Veaux	78	23	60	160
Chèvres	68	14	23	30
Moutons	85	28	12	18
Porcs	60	20	50	120
Porcelets	135	50	10	15
Chevaux	4	—	—	—
Poulains	8	—	—	—
Mulets	3	—	—	—
Anes	7	—	—	—

**Confédération Suisse**

**La session fédérale d'automne.**

— Hier lundi s'est ouverte la session extraordinaire des Chambres fédérales, la dernière de la 19<sup>me</sup> législature. Il s'agit avant tout pour le Conseil national de l'examen de la gestion du Conseil fédéral, examen qu'il a ajourné pour entamer, au mois de juin, la discussion du Code civil. Cette affaire liquidée, le Conseil national ne manquera pas de besogne, car il a à son ordre du jour les divergences qui subsistent entre les deux Chambres au sujet de la loi concernant le contrôle des denrées alimentaires et du contrat d'assurance.

De son côté, le Conseil des Etats doit reprendre la loi sur la Banque centrale, qui lui revient du National avec d'importantes modifications. Le Conseil aura aussi à statuer sur le fameux recours Späni, dont l'intérêt est toutefois épuisé.

Les deux Chambres réunies en Assemblée fédérale auront à se prononcer sur une dizaine de recours en grâce et à élire deux juges fédéraux, en remplacement de MM. Stamm et Lienhard, décedés.

Pour sa séance d'ouverture le Conseil des Etats a voté un crédit de 141,900 fr. pour la construction d'un hôtel des postes

à Saarnen. Il a décidé de commencer la discussion du Code civil.

Le Conseil national a discuté le rapport de gestion. Au département politique, M. Forrer a dit que dans sa séance de lundi matin, le Conseil fédéral a décidé de proposer aux Chambres la transformation en légations des consulats généraux de Pétersbourg et de Tokio. Il a ajouté que la question de l'initiative législative est à l'étude.

Au département des finances et douanes, M. Fazy a attiré l'attention du Conseil sur la question de la zone franche de la Haute-Savoie. M. Comtesse a déclaré que le Conseil fédéral suit cette question et qu'il interviendra auprès du gouvernement français si cela est nécessaire. L'orateur a ajouté qu'il ne prévoit pas que la question des zones soit soulevée à l'occasion de la discussion du nouvel arrangement commercial.

M. Thélin a rapporté ensuite sur le département de l'intérieur. Répondant à divers orateurs, M. Forrer s'est prononcé en faveur de la revision de la loi sur les subventions à l'école primaire et de la réorganisation de l'Ecole polytechnique fédérale.

**Exposition de Liège.** — Notre pays n'a pas précisément lieu de se féliciter de la façon dont il a été traité à l'Exposition de Liège. On se rappelle les récriminations auxquelles donna lieu l'organisation de la section suisse. Aujourd'hui, ce sont les récompenses qui soulèvent de vives critiques; nous avons déjà enregistré le refus d'acceptation de la part de M. Louis Morand, distillateur, à Martigny, de la médaille d'argent qui lui a été décernée pour sa liqueur „Simplon“, voici maintenant au tour des horlogers neuchâtelois de protester.

Des récompenses ont été accordées à des maisons d'horlogerie françaises au détriment des exposants suisses dont les produits étaient bien supérieurs.

Ce qui aggrave cette affaire, c'est que les avantages accordés à ces maisons françaises sont demeurés complètement ignorés de M. C. Girard-Gallet, président de la classe d'horlogerie pour la Suisse, ainsi que du jury de l'horlogerie proprement dit.

L'Impartial de la Chaux-de-Fonds s'étant fait l'écho de ces réclamations, a reçu de M. J. Boillot-Robert, commissaire général pour la Suisse à l'Exposition de Liège, une lettre rectificative qui ne satisfait, paraît-il, nullement les intéressés.

Un journal du Jura horloger s'exprime ainsi: „Il résulte bien clairement de la lettre de M. Boillot-Robert que les autorités supérieures de l'Exposition de Liège ont usé dans cette affaire des procédés les plus incorrects et les plus blâmables. Les fabricants suisses regretteront bien vivement de s'être engagés dans cette galère.“

**Nouvelles des Cantons**

**Neuchâtel.** — *Prix de la vendange.*

— Les propriétaires et „encaveurs“ du canton de Neuchâtel, réunis jeudi, ont décidé de fixer le prix normal des marchés, malgré la grande différence en quantité et qualité dans les diverses régions du vignoble, de 25 à 40 fr. les 100 litres de vendange en blanc et en rouge.

— *Pour obtenir une fine goutte.* — On peut voir, depuis le train, dans le vignoble, surtout de Vaumarcus à Bevaix, de petits papiers blancs fixés en grand nombre au sommet des échelas. Ils indiquent que ces ceps sont contaminés; le maudit phylloxéra les a attaqués.

Ces papiers intriguaient fortement l'autre jour des Chaux-de-Fonniers et Loclois, qui cheminaient sur la route conduisant de la gare d'Auvernier à celle de Corcelles.

En ayant demandé le motif à un farceur d'Yverdonnois qui suivait le même chemin, il leur donna cette explication: c'est un nouveau moyen employé par les vigneron pour reconnaître les plus belles grappes; celles-ci sont laissées comme graines; on les sèche, on les pile, et au printemps on sème cette poudre de raisin au pied des souches, et voilà ce qui produit une fine goutte.

— Merci bien, monsieur, du renseignement, répondit un des interlocuteurs. Absolument authentique.

**Zurich.** — *Un fou meurtrier.* — Une scène tragique vient de se dérouler à

Zurich dans un appartement où habitait un jeune électro technicien âgé de 25 ans, en compagnie de sa mère et de sa sœur.

Le jeune homme fut pris subitement d'un accès de folie et fit un tel scandale, qu'un agent accourut.

Armé d'un sabre, le jeune homme se jeta au devant de cet agent; mais, grâce à des renforts, on put se rendre maître du forcené.

C'est alors seulement qu'on constata que le malheureux s'était attaqué à sa mère et à sa sœur. Celle-ci n'a été que légèrement blessée, mais la mère, en revanche, a reçu à la tête, au bras et à la poitrine, plusieurs coups de couteau qui ont nécessité son transport à l'hôpital.

Cette scène a mis en émoi tout le quartier.

**Nouvelles étrangères**

**L'anarchie en Russie**

**La terreur à Bakou**

Des nouvelles graves arrivent de Bakou. Des bandes de brigands attaquent les trains et tirent sur les voyageurs. Dans une seule de ces attaques, 53 voyageurs ont été blessés. Un a été tué. Les brigands ont essayé également de s'attaquer à un courrier, mais les cosaques qui se trouvaient dans le train les ont dispersés.

La fourniture d'eau a été arrêtée à Bakou. Les membres de la municipalité, les docteurs et les ingénieurs se sont enfuis. Les ouvriers sans travail ont reçu l'ordre de partir, faute de quoi ils seront expulsés.

Le vice-roi a reçu une délégation des raffineurs de pétrole; il a été décidé d'un commun accord que la reprise du travail était encore impossible. La situation est très grave.

— Les Tartares ont attaqué le 19 le quartier arménien de Chemaka. Les avis de Choucha annoncent qu'à la suite des attaques des malfaiteurs sur les routes, il est impossible d'apporter des provisions dans la ville, où règne la détresse.

**Après la paix russo-japonaise.**

Les autorités russes de Sakhaline rapportent officiellement que les Japonais sont en train de ruiner rapidement la population. Ils forcent les habitants à vendre leurs propriétés à des prix dérisoires et à signer des reçus en les menaçant de mort. Ils contraignent la population du sud de l'île à émigrer. Les habitants du nord sont réduits aux mêmes extrémités, car on les dépouille de leurs marchandises, de leur bétail et de leurs maisons. Le chef du district d'Alexandrovsk annonce que 180 colons ont été capturés dans des marécages et décapités sans aucun motif.

**France.** — *Mort de M. Godefroy*

*Cavaignac.* — M. Godefroy Cavaignac, député de la Sarthe, deux fois ministre de la guerre, est mort dans la nuit de dimanche à lundi, des suites d'une hémorragie cérébrale.

Né à Paris, le 21 mai 1853, le défunt était le fils du général Eugène Cavaignac, chef du pouvoir exécutif de France, en 1848. Son attitude comme ministre de la guerre, lors du procès Dreyfus, lui avait aliéné beaucoup de sympathies républicaines.

**Italie.** — *Un nouveau cyclone en*

*Calabre.* — Un véritable cyclone s'est encore déchaîné samedi en Calabre. Les populations toutefois commencent à se calmer et aucune révolte n'est plus à craindre. On annonce officiellement la construction de 2000 baraques; il en faut encore plus de 4000, mais les plus miséreux sont déjà abrités.

Il est désormais démontré que s'il y eut tant d'habitations détruites, c'est que celles-ci étaient faites d'un composé de boue séchée au soleil. Les gares et maisons cantonnières, construites en briques, ont presque toutes résisté. Autre statistique désolante: le tremblement de terre en Calabre a détruit 20,000 têtes de bétail. Cinquante autres cadavres ont été extraits des décombres. Parmi les personnes sauvées on cite deux femmes: une de 105 ans, l'autre de 103, mais blessées toutes deux.

— *Commémoration d'un anniversaire.* — Rome a commémoré mercredi le 35<sup>e</sup>

anniversaire de la chute du pouvoir temporel. Un pèlerinage a été, comme chaque année, organisé pour se rendre à l'historique brèche de Porta Pia.

Environ 40,000 citoyens de toutes les parties de l'Italie, et aussi des Italiens venus de l'étranger, ont répondu à cet appel.

Des couronnes ont été déposées sur les tombes de Victor Emmanuel, de Garibaldi, de Cavour et de Mazzini.

**Vatican.** — *Un nouveau Concile.*

— Le pape, recevant ces derniers jours un haut personnage, lui a déclaré que dès que la crise religieuse aurait reçu sa solution en France, il entendait convoquer de nouveau au Vatican le concile œcuménique, interrompu en 1870 par la guerre franco-allemande.

Ce concile aurait pour mission d'entreprendre dans l'Eglise toute une série de réformes concernant l'administration ecclésiastique et la discipline. Le pape aurait ajouté: „Je veux attacher mon nom à la reprise du concile“.

**Angleterre.** — *Drame de la folie.*

— Un crime horrible a jeté l'émoi dans la petite commune d'Amesbury, situé près de Salisbury (Angleterre).

Un nommé Peter Head, agent d'assurances, alla chercher ses six enfants à la sortie de l'école et leur proposa de revenir à la maison par un chemin détourné, en se promenant, ce que les petits acceptèrent d'enthousiasme.

A 7 heures du soir, ils n'étaient pas rentrés. Mme Head, fort inquiète, sortit, accompagnée de la police, et l'on commença de faire des recherches aux environs du village.

Quelques heures plus tard, dans un champ écarté, on découvrit l'atroce vérité. Rangés côte à côte, les six pauvres petits dormaient leur dernier sommeil, la gorge ouverte d'un coup du même rasoir, à côté de leur père qui tenait encore dans sa main l'arme dont il s'était lui-même frappé.

**La séparation suédo-norvégienne.**

— Dimanche est arrivée la bonne nouvelle que les délégués suédois et norvégiens réunis à Carlstad avaient réussi à s'entendre.

On ne connaît pas encore les concessions réciproques que se sont faites la Suède et la Norvège en vue de leur séparation. Les protocoles officiels de l'accord seront publiés, l'un de ces jours, simultanément, à Stockholm et à Christiania.

Dans le conseil d'Etat tenu dimanche à Stockholm, sous la présidence du prince régent de Suède, il a été décidé de convoquer le Riksdag en séance extraordinaire le 2 octobre à l'occasion de la dissolution de l'Union des deux pays scandinaves.

L'exemple que donnent ces deux peuples du Nord est grand. On ne cite guère de sécessions qui se soient ainsi faites sans effusion de sang et sans révolution. Oscar II a cependant la mort dans l'âme de ce qui est arrivé, de ce qu'il appelle l'ingratitude des Norvégiens.

Pour retrouver sa vigueur et un bon appétit, pour reprendre les forces perdues par la maladie, il est de toute nécessité de faire une cure du véritable

Cognac ferrugineux Golliez

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de fr. 2,50 et 5.

Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat

**Chemins de fer fédéraux**  
**Horaire d'hiver 1905-1906**

L'horaire d'hiver, du 1er octobre 1905 au 30 avril 1906, pour les lignes du 1er arrondissement des Chemins de fer fédéraux, peut être consulté dès maintenant dans toutes les gares et stations, ainsi qu'au bâtiment d'administration à Lausanne.

**Aux expéditeurs de**  
**RAISINS**

Si vous désirez recevoir un grand nombre de commandes publiez des

**ANNONCES**

dans les journaux les plus répandus et les mieux qualifiés pour une publicité pareille. Tous renseignements, listes de journaux, devis, etc., seront fournis immédiatement par l'agence de publicité

**Haassenstein & Vogler**

laquelle se charge, aux meilleures conditions, de toute insertion dans n'importe quelle feuille suisse ou étrangère. Catalogue gratis et franco sur demande

**PUBLICITÉ**  
**dans la Suisse française**

<p><b>BULLE</b> La Gruyère Le Messager <b>CHAUX-DB-FONDS</b> National Suisse Fédération Horlogère <b>COUVET</b> Echo du Vallon <b>DELEMONT</b> Démocrate <b>FRIBOURG</b> Liberté Journal Confédéré Ami du Peuple Freiburger Zeitung Feuille officielle et d'avis Messager Demokrat Semaine catholique Bulletin pédagogique Chronique agricole de l'industrie laitière <b>GENÈVE</b> Journal Feuille d'Avis Officiels Courrier Bulletin commercial suisse (org. de la Ch. de Commerce de Genève) Bulletin Technique de la Suisse romande La Semaine littéraire Revue médicale de la Suisse romande <b>LAUSANNE</b> Gazette Nouvelliste Vandois Revue Tribune de Lausanne Gazette des Etrangers</p>	<p><b>LAUSANNE</b> Feuille des Avis officiels Petite revue Courrier Suisse Conteur Vaudois Revue du Dimanche Moniteur de la Boucherie Revue Historique Vaudoise Bulletin de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture La Source, organe de l'Ecole de gardes malales de Lausanne. <b>MARTIGNY</b> Confédéré du Valais <b>MONTREUX</b> Feuille d'Avis Journal et Liste des Etrangers <b>MOUTIER</b> Feuille d'Avis du Jura <b>NEUCHÂTEL</b> Suisse libérale Express <b>PORRENTROY</b> Jura Pays Peuple Le Réveil Suisse <b>SION</b> Gazette du Valais Walliser Bote Bulletin officiel Ami du Peuple valaisain St-IMIER Jura Bernois <b>VEVEY</b> Feuille d'Avis de Vevey et journal du district. <b>FONTAINES</b> Feuille d'Avis du Val-de-Ruz</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

S'adresser exclusivement à l'agence de publicité  
**Haassenstein & Vogler**  
Sion, Lausanne

AARAU, BALE, BERNE, BIENNE, CHAUX-DE-FONDS, COIRE, COUVET, DAVOS, DELEMONT, ESTAVAYER-LE-LAC, FONTAINES, FRAUENFELD, FRIBOURG, GENEVE, GLARIS, LUGANO, LUCERNE, MONTREUX, MOUTIER, NEUCHÂTEL, PORRENTROY, SCHAFFHOUSE, SOLEURE, ST-GALL, ST-IMIER, THOUNE, VEVEY, WINTERTHOUR, ZOFINCUE, ZURICH. Catalogues, traductions et devis de frais gratis. Insertions dans tous les journaux suisses et étrangers

**Dr G. TURINI**

Sierre

de retour du service militaire.

**Spécialité des affections chirurgicales et orthopédiques.**  
Consultations de 9 h. midi.

Pour une cure d'automne exigez le véritable

**Salsepareille Model**

le meilleur dépuratif du Sang

contre **Boutons, Dartres**

épaississement du sang, rougeurs, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, maladies de l'estomac, hémorroïdes, affections nerveuses, etc. La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des règles et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses lettres et attestations reconnaissantes.

Agréable à prendre, 1/3 litre 3 fr. 50, 1/2 litre 5 fr., 1 litre (une cure complète) 8 fr.

Dépôt général et d'expéditions : **Pharmacie Centrale**, rue du Mont-Blanc, 9, Genève.

Dépôts à Martigny : Lovey, pharmacien; à Monthey : Carraux et Zum-Offen, pharm.; à Sion : Pitteloud, pharm.; à Bex : Borel et Rosselet; à Aigle : Kœrner.

**Oignons à fleurs**

Reçu de Hollande un choix magnifique d'oignons à fleurs, tels que :

Jacinthes, Tulipes  
Narcisses, Crocus,  
Renoncules, etc. chez

**Albert PITTET, Aîné**

Horticulteur

**Pittet Frères, succ.**

Rue Martheray, 31  
**LAUSANNE**

Envoi franco du catalogue sur demande.

**Billets de la Loterie**

du **Théâtre de la ville de Zoug**, 11<sup>e</sup> et dernière émission, à fr. 1. 8.288 lots au montant de fr. 150,000, 18 lots principaux au montant de fr. 1000 à fr. 30,000. Liste de tirage à 20 cts. **Bureau de la loterie du Théâtre de Zoug.**

**Attention**

mérite la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi que chacun peut se procurer contre paiements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 frs. ou au comptant, auprès de la maison spéciale soussignée. — Lots principaux de fr. 600.000, 300.000, 200.000, 150.000, 100.000, 75.000, 50.000, 25.000, 10.000, 5000, 3000, etc., etc., seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

**Pas de risque**, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs.

**Les prochains tirages** auront lieu : 30 septembre, 1er octobre, 15 octobre, 20 octobre, 10 novembre, 15 novembre, 1er décembre, 10 décembre, 15 décembre, 20 décembre, 31 décembre.

Les prospectus seront envoyés sur demande gratis et franco par la Banque p. obligations à primes à Berne

**Dr RIBORDY**

Martigny-Ville

de retour

**A vendre**

pour cause de départ, une bonne petite chienne courante, âgée de 4 ans.

S'adresser au Buffet de la Gare, Ardon.

**1000 fûts vides**

à vendre

de 600 à 700 litres chez Laim Frères, vins en gros, Brigue-Naters.

**Bon fournisseur sérieux**

de raisins

est demandé par Maison de gros de 1er ordre à Berne. Offres à Kubik & Cie, Berne.

**Excellente piquette**

boisson pour le ménage et les travaux de la campagne.

Le paquet pour 100 litres avec mode d'emploi fr. 3.50.

**Pharmacie Ch. JORIS**

Martigny-Bourg

**CHOCOLAT KOHLER**

Le grand avantage des



est leur préparation pratique et rapide. — On n'emploie que de l'eau (ni bouillon, ni sel) ces potages contenant déjà tous les ingrédients nécessaires et d'excellente qualité. En vente en tablettes de 10 ct. pour 2 bonnes portions chacune, chez

Etienne Farquet, Martigny

**La filature & fabrique de draps & milaines**

**H. BERGER-BESSON, à Eclépens (Vaud)**

Médaille d'or Vevey, 1901

se recommande aux propriétaires de moutons pour la fabrication à façon de milaines et de bons draps unis et façonnés, pour hommes et femmes, aux prix les plus réduits. — Filage de laine à tricoter. Prière d'envoyer les laines en gare ou poste d'Eclépens (Vaud) et de mettre dans chaque sac une lettre d'instruction pour le travail.

**Vente de draps, mi-draps, cheviots et milaines** pour hommes, femmes et enfants

Envoi d'échantillons sur demande. — Prix avantageux. Références chez M. J. CHAPPOT, anc. juge, Charrat.



Pour éviter des procès et des malentendus, copiez votre correspondance!

Ayez de l'ordre dans vos factures et vos quittances

**Copies de lettres et de factures**  
**Presses à copier**

**Imprimerie Commerciale**

Ad. IMHOFF

**Martigny-Ville**

**CLASSEUR SCENNECKEN**

Prix 3 fr. avec perforateur adapté

Classeur sans perforateur 2 fr. — Perforateur seul 2 fr.

**Timbres en caoutchouc**

Expédition par retour du courrier

**Comment voulez-vous que le monde sache**

si vous ne le portez pas à sa connaissance par des annonces dans



**LE CONFÉDÉRE**



Organe de publicité de 1er ordre très répandu dans le Bas-Valais

Ce journal est lu dans toutes les familles et se trouve déposé dans les hôtels, cafés, restaurants et salons de coiffeurs

S'adresser à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER ou à l'imprimerie du Journal à Martigny-Ville

Rabais pour insertions répétées

On reçoit aussi les annonces par téléphone